

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le jeudi 14 avril 2022 à 20h15, Édifice municipal de Sainte-Paule situé au 102, rue Banville.

Sont présents les membres du conseil :
Poste de maire vacant;
Le conseiller, monsieur Roger Tremblay, siège #1;
La conseillère, madame Mylaine Bégin, siège #2 (mairesse suppléante);
La conseillère, madame Marie-Claude Bergeron, siège #3;
La conseillère, madame Madeleine Bouffard, siège #4;

Sont absents les membres du conseil :
Le conseiller, monsieur Guillaume Villeneuve, siège #5;
Le conseiller, monsieur Jean-François Bouillon, siège #6.

La présente séance a dûment été convoquée par madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Mélissa Levasseur, à la demande de madame la mairesse suppléante, Mylaine Bégin, en signifiant l'avis de convocation à chacun des membres du conseil municipal, en conformité avec les articles 152, 153 et 156 du *Code Municipal du Québec*.

Par le fait même, le conseil municipal a renoncé au début de la séance à l'avis de convocation devant être effectué par la poste.

Constat du quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Mylaine Bégin. Madame Mélissa Levasseur, directrice générale et greffière-trésorière, assiste en tant que secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h15.

2022-04-075 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PRÉLIMINAIRE

- Constatation du quorum et ouverture de la séance;
- Lecture et approbation de l'ordre du jour.

GESTION FINANCIÈRE & ADMINISTRATIVE

URBANISME & MISE EN VALEUR DU MILIEU

- Changement aux règlements concernant le projet de la bande riveraine (phase 3);
- Quais avec matériaux non conformes.

TRANSPORT

- Projet garage municipal – esquisse finale du 7 avril 2022 – revue par les élus municipaux pour des modifications.

HYGIÈNE DU MILIEU (PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT)

- Communication pour l'annonce des nouvelles restrictions à l'annexe 6 – Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRVUB) sur le lac du portage sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Paule.

SÉCURITÉ

SPORT & LOISIRS

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Claude Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 avril 2022, comme préparé, et lu.

2022-04-076 **CHANGEMENT AUX RÈGLEMENTS CONCERNANT LE PROJET DE LA BANDE RIVERAINE (PHASE 3)**

CONSIDÉRANT la rencontre avec monsieur Olivier Banville et madame Armelle Baga Tomtcha au sujet de la modification du règlement de la bande riveraine maintenant désignée comme étant le littoral;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal procédera à la modification du règlement 352-16 sur la protection de l'environnement de certains lacs, abrogeant et remplaçant le règlement numéro 299-08 et ses amendements successifs et le règlement de zonage 384-19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Claude Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE mandater monsieur Olivier Banville à écrire la modification du règlement 352-16 sur la protection de l'environnement de certains lacs, abrogeant et remplaçant le règlement numéro 299-08 et ses amendements successifs à la suite de la rencontre du 14 avril 2022, ainsi que pour le règlement de zonage 384-19.

QUAIS AVEC MATÉRIAUX NON CONFORMES

Le sujet des quais avec matériaux non conformes est remis à une prochaine séance de travail.

2022-04-077 **PROJET GARAGE MUNICIPAL – ESQUISSE FINALE DU 7 AVRIL 2022 – REVUE PAR LES ÉLUS MUNICIPAUX POUR DES MODIFICATIONS**

CONSIDÉRANT l'esquisse finale du 7 avril 2022, telle que déposée par madame Marie-Pierre Marcoux, architecte;

CONSIDÉRANT QUE les élus présents à la rencontre de travail du 14 avril 2022 ont réaménagé à main levée le plan du garage proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Madeleine Bouffard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE transmettre à madame Marcoux l'esquisse finale datée du 7 avril 2022 avec les modifications proposées et d'en informer le plus rapidement possible les professionnels responsables au dossier afin d'avancer le projet.

2022-04-078 **COMMUNICATION POUR L'ANNONCE DES NOUVELLES RESTRICTIONS À L'ANNEXE 6 – RÈGLEMENT SUR LES RESTRICTIONS VISANT L'UTILISATION DES BÂTIMENTS (RRVUB) SUR LE LAC DU PORTAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur des nouvelles restrictions à l'annexe 6 – Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRVUB) sur le lac du portage sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Paule;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'informer les riverains des nouvelles restrictions en lien avec le corridor de bouées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roger Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser monsieur Steve Bouchard, président de l'Association du Lac du Portage à faire l'annonce publique de l'entrée en vigueur des nouvelles restrictions à l'annexe 6 – Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRVUB) sur le lac du portage sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Paule;

D'autoriser la mairesse suppléante, madame Mylaine Bégin à écrire une lettre conjointement avec l'Association du Lac-du-portage afin que celle-ci soit partagée sur les médias sociaux et distribuée à l'adresse de chaque propriétaire riverain.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2022-04-079

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Madeleine Bouffard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE lever la séance à 20h45.

Je, Mylaine Bégin mairesse-suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

* L'usage du **masculin** a pour seul but d'**alléger** le **texte**.

Mélissa Levasseur
Greffière-trésorière et directrice générale

Mylaine Bégin
Mairesse-suppléante